

L'écho du réseau Habitat Jeunes Occitanie



Enjeux 2022

Vie du RESEAU

La résidence Les
Demoiselles inaugurée

Infos RESIDENCES

Le Logis bus est arrivé !

ETUDES

Les jeunes et le
logement à Alès



© Michel Roques

Michel Roques,
Président de
l'URHAJ Occitanie,
a le plaisir de vous
présenter l'Echo du
réseau n°41

La PAROLE à... Julien Amiano

Délégué régional Occitanie des Compagnons du Devoir



© Julien Amiano



Les Compagnons du Devoir, c'est une association reconnue d'utilité publique qui a pour objectif de permettre à des jeunes de 15 à 25 ans d'aller au maximum de leurs possibilités sur les plans culturel, professionnel et humain, en leur permettant d'avoir le statut de 'Compagnon' à l'issue d'un voyage. Nous nous adressons également, en tant qu'organisme de formation, aux entreprises qui souhaitent développer les compétences de leurs collaborateurs.

Ce qui nous préoccupe plus particulièrement en ce moment, c'est la valorisation des métiers dits en tension, c'est-à-dire pour lesquels il y a énormément d'emplois et de besoins de la part des entreprises partenaires, et notamment d'alternants. C'est le cas, à titre d'exemples, pour les métiers de plâtrier, de tailleur de pierre, ou encore les métiers liés à la mécanique de précision. Nous devons donc les faire mieux connaître au grand public.

Une autre de nos priorités actuelles est la modernisation et l'accompagnement du développement de l'apprentissage via les CFA. Nous avons ainsi doublé la surface de notre centre de formation, notamment pour le laboratoire des boulangers-pâtisseries, à Nîmes. Nous travaillons également à une extension sur Baillargues. Enfin, nous avons l'enjeu de la relocalisation de notre Maison des Compagnons de Toulouse centre, que l'on souhaite agrandir afin de permettre à davantage de jeunes de venir en formation et d'être au plus proche de l'emploi sur le territoire de Toulouse Métropole.

Lorsque nous parlons de modernisation de l'appareil de formation, nous parlons aussi de modernisation du confort des logements et de l'habitat pour proposer un lieu d'accueil agréable, confortable, propice à la rencontre et l'échange. Ayant plusieurs constructions assez anciennes, nous souhaitons lancer un plan de rénovation.

C'est vrai que nous sommes atypiques dans le réseau Habitat Jeunes ayant, à la fois, une activité de formation et une activité d'hébergement. Mais, à mon sens, nous avons un intérêt mutuel à oeuvrer ensemble. L'URHAJ travaille en effet sur les enjeux du logement en lien avec l'emploi et la formation des jeunes sur les territoires, alors que notre public est bien le public cible du réseau Habitat Jeunes : des jeunes en contrat d'apprentissage avec des faibles conditions de ressources, ou des jeunes salariés qui commencent dans la vie active. Nous avons ainsi un vrai intérêt à échanger sur les aspirations et les besoins de ce que doit être l'habitat des jeunes d'aujourd'hui et de demain sur les territoires.

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Directeur de publication : Michel Roques
Rédactrice en chef : Emilie Taberly
Conception et rédaction : Céline Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie

19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
accueil@urhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

Trois en une !



C'est le 11 mars qu'ont été inaugurées 3 résidences, allées des Demoiselles, à Toulouse : la résidence Habitat Jeunes Les Demoiselles, la Maison Goudouli et une petite résidence de logements sociaux familiaux.

Habitat Jeunes Les Demoiselles, la toute dernière résidence de l'association Ô Toulouse c'est...

- 35 T1 et T1 bis tout équipé pour des jeunes salariés et en formation dont certains sont occupés par des jeunes déficients visuels en formation à l'institut de jeunes aveugles au 70 allées des Demoiselles, à Toulouse

Pour tout savoir et faire une demande de logement : otoulouse.org

C'est au Maire de Toulouse qu'est revenu l'honneur de couper le ruban symbolique, entouré par le Président de la CAF 31, le Président de Ô Toulouse, le Directeur de Toulouse Métropole Habitat, sans oublier des représentants du Département du 31, de la Région et de l'Etat.

« Nous devons à la fois produire davantage de logements mais également essayer de travailler à une réponse qualitative. La solution de logements 'standards' ne répond que de manière imparfaite aux besoins spécifiques de certains publics. Cette triple inauguration illustre la diversité de ces besoins qui correspondent à ceux de la société telle qu'elle est aujourd'hui. Il faut une réponse construite exprès, un entourage social et un accompagnement qui viennent compléter le logement. » Le Maire de Toulouse a ainsi rappelé l'importance de l'accompagnement en plus du logement.

De fait, au-delà de la résidence Habitat Jeunes, c'est aussi la Maison Goudouli, qui propose des logements et un accompagnement aux sans domiciles fixes, qui a été inaugurée ce jour là. Si l'on ajoute les logements sociaux gérés par Toulouse Métropole Habitat, ce sont 66 logements qui ont ouvert leurs portes, en fin d'année dernière, à des personnes très différentes mais qui rencontrent toutes des difficultés d'accès au logement.

Les maîtres-mots de cette triple inauguration ont donc été l'accompagnement et la nécessité de travailler au plus près des publics, en s'appuyant et travaillant de concert avec les acteurs associatifs afin de produire des projets adaptés. Nul doute que la résidence Les Demoiselles en est un bel exemple. Un mois et demi après son ouverture, la résidence Habitat Jeunes affichait déjà complet. Un succès qui surprend peu compte tenu de sa localisation, de la qualité des logements et de l'importance des demandes des jeunes, salariés comme en formation, sur la métropole toulousaine.

L'enjeu du logement des jeunes sur un territoire aussi attractif et dynamique que Toulouse Métropole a été rappelé par l'ensemble des personnes publiques présentes, ce dont le réseau Habitat Jeunes ne peut que se féliciter. L'exemple du 70 allées des Demoiselles démontre bien qu'il est également tout à fait possible de faire cohabiter des personnes tout à fait différentes, en termes d'âge et de situation sociale, en plein cœur de ville, un bel exemple de mixité et d'ouverture.

Le Logis bus est arrivé !



C'est à la mi-mars que le Logis bus d'Habitat Jeunes en Albigeois a pris sa place devant le porche de la résidence, au 50 rue Croix Verte, en plein centre d'Albi. Une fois customisé, il s'est lancé sur les routes du Tarn, à la rencontre des jeunes ayant besoin d'informations et d'accompagnement en lien avec le logement.

Le Logis bus, c'est tout simplement le prolongement mobile de la Boutique logement !

Le projet de Logis bus de l'association Habitat Jeunes d'Albi a, d'emblée, rencontré un franc succès auprès des partenaires. Ainsi, il a été retenu dans le cadre du plan pauvreté et a également été fortement soutenu par la CAF du Tarn, sans oublier un soutien via un appel à projet sur le numérique, ainsi que celui de deux fondations.

Information et accompagnement vers et dans le logement, aides aux démarches numériques au plus près des besoins des jeunes constituent en effet des axes majeurs pour l'insertion et l'installation des jeunes sur les territoires du Tarn, et favorisent ainsi le dynamisme local.

Le Logis bus va donc à la rencontre des jeunes qui sollicitent la Boutique logement d'Albi mais sont trop éloignés, ou encore n'ont pas de solutions de transport, pour s'y rendre. Les acteurs de l'insertion et de la formation interpellent également le service logement pour répondre à des demandes spécifiques locales autour de la question du logement.

Missions locales, Département, MECS, CFA... de plus en plus d'acteurs locaux orientent les jeunes vers la Boutique logement. Il faut donc répondre à des demandes toujours plus nombreuses, ce qui signifie, concrètement, se faire toujours mieux connaître auprès des agences immobilières et des bailleurs publics et privés.

L'enjeu est, aujourd'hui, de mobiliser de plus en plus de bailleurs privés en valorisant la sécurisation des parcours logement des jeunes par des baux glissants.

Sans nul doute, le Logis bus participera de la visibilité du service logement jeunes dans le Tarn et permettra de lutter contre le non recours au droit.

Pourquoi un Logis bus ?

Caroline Roque, Directrice d'Habitat Jeunes en Albigeois

« Au départ, la Boutique logement jeunes, ouverte en septembre 2019, ne couvrait que l'Albigeois. Puis le Département nous a demandé de couvrir l'ensemble du territoire du Tarn. Nous avons développé des permanences, notamment avec les Missions Locales de Castres et de Gaillac.

Face à l'augmentation des sollicitations, nous nous sommes tournés vers les Maisons de services au public pour disposer d'un bureau dans le cadre de rendez-vous avec les jeunes. Dès mars 2020, la problématique de la crise sanitaire nous a fermé beaucoup de portes, et c'est là que l'idée du Logis bus s'est concrétisée.

Cette idée c'est 'aller vers', aller à la rencontre des jeunes les plus isolés et là où nous n'arrivons pas à avoir un bureau disponible pour organiser les rendez-vous. Le Logis bus, c'est donc un camion avec un bureau aménagé et une petite salle d'attente, un vrai bureau mobile. Cela nous permet également de recevoir dignement des jeunes sans domicile fixe.

Nous sommes déjà attendus sur certains territoires tels que le Cordais, le Lacauuais ou encore par certains CFA. Avec le Logis bus, nous mettrons également en place des informations collectives sur le logement et notamment auprès des MFR qui ont un besoin en ce sens. Le Logis bus vient tout juste de prendre la route...



Coop Saint A'

Tout est parti de l'opération de nettoyage menée par les jeunes résidents dans le quartier de la résidence Roger Sidou, à Perpignan, une opération pour apprendre à travailler en équipe et partager le sens des responsabilités. Puis tout a continué par une entreprise éphémère, l'été dernier, une entreprise pour répondre aux besoins des habitants du quartier et prendre conscience de ses compétences, comme découvrir les bases de l'entrepreneuriat. Et c'est ainsi qu'est née la première Coopérative Jeune Majeur des Pyrénées Orientales !



Coop Saint A', pour Saint-Assiscle (le nom du quartier de la résidence de Perpignan), se veut un véritable tremplin pour se lancer dans la vie professionnelle. Elle s'est créée autour d'un groupe d'une quinzaine de résidents.

Concrètement, chaque jeune volontaire signe un CAPE, pour Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise, et va pendant trois mois bénéficier de différents accompagnements en lien avec l'insertion socioprofessionnelle. Les objectifs sont en lien direct avec l'émancipation, valeur première de l'éducation populaire. **"Etre en**

capacité de décider par nous-mêmes, de faire par nous mêmes et de nous mettre en action pour le collectif" : tel est l'objectif fixé par les jeunes autour des principes de démocratie et de coopération, tout en développant un chiffre d'affaire.

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du quartier, les jeunes n'ont pas manqué de réaliser une enquête de terrain afin d'identifier les services à rendre. Livraison de courses, relais colis, gestion des clés et du courrier, aide aux devoirs, garde d'animaux, aide informatique, jardinage/bricolage, déménagement et même, tout simplement, visite de courtoisie aux personnes les plus seules... les idées ne manquent pas.

Un projet que le groupe de résidents impliqués à l'origine a bien l'intention de renforcer en créant une véritable conciergerie de quartier. Pour d'autres, la Coop Saint A' a tout simplement été un moyen de s'orienter vers une formation. Pour d'autres encore, la Coop Saint A' c'est une expérience d'échanges valorisante, un moyen d'avoir gagné un peu d'argent...

Pour piloter et monter ce projet, la Ligue de l'Enseignement s'est appuyée sur l'expertise de la 'Coprod.co'. Cette Coopérative d'Activité et d'Emploi a permis aux jeunes de produire, facturer et se rémunérer en fonction des résultats de l'activité. Un partenariat particulièrement réussi, comme le souligne l'équipe de la résidence Roger Sidou, dans la mesure où il a permis aux jeunes de gagner en compétences et savoirs faire.

Une aventure collective basée sur la coopération, le vivre ensemble et la construction d'un projet collectif, qui a toutes les chances d'être renouvelée en 2022.

"Tout recommence ici"



"Comment surmonter cette curieuse parenthèse liée à la crise sanitaire ?"

Pour l'équipe des animateurs socioéducatifs d'Habitats Jeunes du Grand Rodez, la réponse à cette question est venue tout naturellement... *"En permettant aux résidents de s'exprimer, de s'évader, de développer leur sens de l'écoute et leur estime de soi par la musique."*

Le retour du collectif a rimé avec création... et intergénérationnel !

© Habitats Jeunes du Grand Rodez

L'originalité de ce projet de médiation éducative et culturelle réside notamment dans ses dimensions à la fois intergénérationnelle et interculturelle. Les ateliers d'écriture et de création musicale ont ainsi réuni les résidents en Habitat Jeunes, les personnes âgées de la résidence Services et les jeunes du Service d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers.

L'idée, c'est aussi de réaffirmer le rôle de la culture comme vecteur d'émancipation et d'accomplissement. Accompagnés par les animateurs et l'association Prodiges, la musique a libéré la parole et les sentiments. Les ateliers de Musique Assistée par Ordinateur ont permis aux séniors, par l'expérience sonore, les discussions, puis l'écriture et l'enregistrement, de se raconter dans leur quotidien et leurs souvenirs. Les jeunes ont plutôt exprimé leurs inquiétudes et leurs espoirs, en français ou dans leur langue d'origine. Ces six ateliers ont permis de retrouver le collectif, de s'exprimer, de jouer... La musique est, pour l'équipe de la résidence les Capucines, un média incontournable du vivre ensemble. L'association n'a donc pas hésité à s'équiper de nombreux instruments : guitares acoustiques et électriques, basses, piano, amplis, micros, cajon, batterie électronique... un investissement bien utile.

« Plus qu'un hébergement, nous nous devons d'être une passerelle d'insertion et ce tout premier projet du genre nous semble porter à plus d'un titre. En effet, les participants y ont trouvé un moyen d'expression, d'affirmation et de confiance en soi. La tolérance, le partage et le dépassement de soi au sein d'un collectif s'est exprimé. Nous avons observé des échanges et surtout des encouragements entre jeunes. Les plus discrets ont osé » résument les animateurs. *« Nous avons constaté durant ces ateliers que la musique a un impact sur les personnes, au-delà des paroles, elle peut raconter des histoires, des ressentis. Les résidents se sont encouragés sans juger, certains ont révélé leur talent caché, nous souhaitons que ce projet puisse perdurer dans le temps. »*

Tout est aujourd'hui mis en oeuvre pour se faire. Et, déjà, un autre projet de création particulièrement motivant à commencé.

"La Volière enchantée", c'est son nom, a pour thème l'envol. La base de l'oeuvre est une vieille volière en bois autour et dans laquelle les résidents, accompagnés par un plasticien, laisseront libre cours à leur imagination...



© Habitats Jeunes du Grand Rodez

DOSSIER SPECIAL

Enjeux 2022





Agir et donner les moyens d'agir



Les associations Habitat Jeunes, de jeunesse et d'éducation populaire, le monde de l'Economie Sociale et Solidaire, les acteurs du logement social et de lutte contre la pauvreté... se mobilisent dans le cadre des Présidentielles et des Législatives afin de porter leurs propositions et leurs revendications en faveur de l'avenir de notre société : les jeunes.

Face à la montée des idéologies autoritaires et de l'intolérance, de la dégradation et de la remise en cause des droits sociaux, des inégalités et de la pauvreté, c'est l'avenir même de notre société qui est en jeu. Si l'on ajoute à cela la problématique mondiale majeure liée au dérèglement climatique et l'urgence de mise en place de solutions de développement durable, l'horizon est loin de s'éclaircir pour les jeunes générations et celles à venir.

L'enjeu, aujourd'hui, est bien de porter et œuvrer pour, comme le demande notamment l'UNIOPSS : *"Un modèle social solidaire renouvelé"*. S'il faut agir en ce sens, il faut également donner les moyens d'agir, selon le principe même sur lequel se fonde l'éducation populaire. Cela passe par une vision d'ensemble comme des mesures portées au niveau national et au niveau local, sur les territoires, par la possibilité de se faire entendre et d'agir en proximité avec les habitants.

Habitat Jeunes, dont la mission première est de donner aux jeunes les moyens de leur autonomie et de leur émancipation par le logement, s'inscrit dans cet enjeu majeur en participant activement à de nombreux réseaux d'éducation populaire et d'ESS et en développant des partenariats avec les acteurs du logement, de l'insertion et de lutte contre la pauvreté.

Nous proposons d'apporter ici un éclairage sur certains des principaux plaidoyers dont le réseau Habitat Jeunes a participé à la conception, aux côtés d'acteurs de la jeunesse, de l'insertion, du logement et de la lutte contre la précarité...

Agir dans tous les domaines constitutifs de notre société

Le Pacte du Pouvoir de Vivre compte 60 membres parmi les plus importants acteurs de solidarité envers les plus démunis, de la protection de l'environnement, du monde économique, du monde associatif, de la jeunesse et d'éducation populaire, du monde du travail, du logement et de la mutualité. Les membres du PPV ont construit ensemble 90 propositions

concrètes, ambitieuses et réalistes. Dans cette période troublée par d'importantes inquiétudes économiques, sociales, écologiques, sanitaires, et marquée par de fortes tentations de repli sur soi, quel meilleur symbole que de montrer une capacité à dépasser ses spécificités et se rassembler pour porter ensemble un projet de société.



Pierre-Jean Gracia

Président de la Mutualité Française Occitanie



Les organisations signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre ont travaillé sur l'économie, l'écologie, le social et la démocratie. Le Pacte du Pouvoir de Vivre est un pacte de justice sociale qui articule les changements économiques pour accéder à une transition écologique, sans minimiser les acquis sociaux. Il faut, au contraire, les amplifier et surtout prendre en compte les plus vulnérables. Il s'agit bel et bien d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances.

Sur la question fondamentale de la démocratie, nous évoquons la nécessité de renforcer la place de la société civile organisée et tout particulièrement dans la construction des politiques publiques. Nous appelons à construire des parcours d'engagement, notamment pour les jeunes, que ce soit par le biais de la généralisation des services civiques ou par le biais de dispositifs locaux, pour leur permettre de participer à l'élaboration des politiques de jeunesse. Il est ainsi nécessaire d'apporter un soutien particulier à l'éducation populaire qui, au travers des différents mouvements d'associations, doit avoir la capacité d'aider à la réduction des inégalités sur les territoires.

Nous avons notamment réalisé tout un travail sur la société *'qui prend soin, qui protège, qui accompagne'*. Cela passe, par exemple, par la possibilité d'être autonome dès 18 ans, en instaurant un revenu minimum garanti et en revalorisant l'ensemble des bourses de façon à permettre une accessibilité plus importante aux études supérieures.

'Le pouvoir de travailler dignement, de choisir les temps de sa vie' : c'est un autre sujet sur lequel nous avons travaillé. Nous ne pouvons que constater le caractère précaire d'un certain nombre de contrats, et surtout pour les jeunes, sachant que la majorité des contrats en CDI sont signés au-delà de 28 ans. Il y a une nécessité de s'attaquer à la précarité, de lutter contre les contrats courts et les temps partiels subis, en favorisant notamment les dispositifs de type groupements d'employeurs.

Le pouvoir de vivre dans un logement confortable et économe en énergie, voilà qui synthétise notre chapitre sur le logement. Il faut favoriser l'accès au logement par des loyers abordables et en revalorisant les APL, en revenant sur certaines mesures instaurées par la réforme de 2021. En parallèle nous sommes aussi sur des logiques d'éradication des passoires énergétiques. Il s'agit ici d'économie comme d'écologie. Cette dernière doit traverser le logement, l'alimentation, les transports... les jeunes en seront bien sûr les plus grands bénéficiaires.

Agir pour que le logement soit une grande cause nationale

La Fondation Abbé Pierre se mobilise pour amener les candidats aux élections nationales, comme les citoyens, à prendre conscience de l'urgence de faire de la question du logement une priorité sociale. Une priorité qui traverse l'ensemble de la société. *"Il faut que le logement soit une cause nationale essentielle. Il faut qu'elle apparaisse partout dans les discours des candidats."* Une urgence partagée par les acteurs du logement, dont le réseau Habitat Jeunes.



Sylvie Chamvoux-Maître

Directrice de l'Agence Régionale Occitanie de la Fondation Abbé Pierre

© Fondation Abbé Pierre



Aujourd'hui, il est incroyable de constater que la question du logement n'est pas au cœur des préoccupations des candidats, qu'il n'y a que peu de propositions autour de cette thématique. Le logement devrait être une cause nationale essentielle. C'est loin d'être le cas, comme on peut le constater avec la baisse des APL de 5 euros puis la réforme de la contemporanéité qui ont coûté très cher aux locataires, et rapporté 4 milliards d'euros à l'Etat sur la seule année 2021. Ces réformes doivent être remises en question avec la revalorisation des APL.

Pour répondre à l'importance des besoins, l'une des urgences est la production de logements, avec un plan de programmation pluriannuel d'au moins 150 000 logements sociaux par an sur le territoire national et en mettant l'accent sur les plus sociaux, c'est-à-dire PLAI. Si l'on considère l'Occitanie, seulement 11% des logements sociaux sont ainsi classés alors que 76% des demandeurs sont en-dessous du plafond de ressources PLAI. Ils ne peuvent donc prétendre qu'à ce type de logements. Ce sont en fait les publics **logement d'abord**.

Plus globalement, la production de logements sociaux ne peut se faire qu'avec le rétablissement des crédits du fonds national des aides à la pierre afin de permettre aux bailleurs d'investir. Il faut dans le même temps supprimer la réduction de loyer de solidarité qui les pénalise aussi. Si la loi SRU était respectée et si la production de logements PLAI augmentait, on commencerait peut-être à répondre un peu aux besoins.

Pour répondre de façon urgente à la problématique logement, l'une des solutions est de conventionner dans le parc privé. De fait, même si 150 000 logements sociaux étaient produits par an, cela resterait insuffisant. Dans notre région, le nombre de logements sociaux s'élève, fin 2021, à 310 800 pour 155 000 demandes non satisfaites. Conventionner du logement dans le parc privé, avec ou sans travaux, permettrait de loger des personnes, des jeunes notamment, parce qu'il est plus facile de conventionner du petit logement. De plus, ces petits logements sont nombreux dans les centres villes des principales agglomérations de la région, là où travaille et étudie la majorité des jeunes et là où ils souhaitent souvent vivre.

L'autre urgence est aussi la mobilisation des logements vacants pour permettre d'héberger des personnes qui sont aujourd'hui à la rue. En 2021, sur le nombre d'appels décrochés au 115, dans l'Hérault comme en Haute-Garonne, seulement 23% obtiennent une réponse positive. Une situation très inquiétante et ce, d'autant plus, quand on sait que 45% des personnes qui ont appelé le 115 dans l'Hérault étaient des familles avec enfants en attente d'hébergement ou de logements adaptés.

Et, enfin, pour revenir sur du logement disons plus classique, il faut que tous les dispositifs existants soient effectivement mis en oeuvre, comme l'encadrement des loyers et l'accompagnement des propriétaires pour qu'ils puissent rénover leur bien et ainsi réduire le nombre de passoires thermiques. Si les loyers y paraissent souvent raisonnables, ces logements coûtent au final beaucoup aux plus précaires, donc notamment aux jeunes.

Donner les moyens d'agir pour l'avenir

Que l'on parle de logement d'abord, de développement durable, de solidarité, d'égalité, de justice sociale, de société inclusive... on parle toujours de donner les moyens à tous, et notamment aux jeunes générations de vivre dignement afin que se réalisent ces idéaux sociétaux.

Cela passe par des mesures concrètes, économiques et financières, des dispositifs adaptés en direction des jeunes, mais aussi par la prise de conscience de tous et la mobilisation citoyenne. Les associations, et notamment le monde de l'éducation populaire, jouent ce rôle à proximité des habitants, sur les territoires. Vecteurs de liens sociaux, elles dépassent les clivages parfois organisés et concourent ainsi à une société plus égalitaire et plus tolérante. L'enjeu est bien, aujourd'hui, de faire entendre leur parole et d'être reconnus comme des acteurs incontournables des politiques publiques.



© Fondation Abbé Pierre

"Choisir l'intérêt général"

Le Mouvement Associatif, dont l'URHAJ est un membre actif, plaide pour une politique associative ambitieuse en proposant 13 engagements, dont voici quelques uns...

Donner les moyens de participer à tous les échelons décisionnaires avec :

- Une loi de programmation pour le soutien de la vie associative
- Une présence forte au sein de l'architecture gouvernementale.

Donner toute sa place à une société de l'engagement en :

- Construisant, dans une logique interministérielle, une stratégie nationale de l'engagement
- Créant un fonds de soutien aux initiatives citoyennes
- Permettant l'accès de tous les jeunes au service civique

Bâtir une économie juste au service de la transition écologique et solidaire en :

- Soutenant la création d'emplois associatifs
- Affirmant la valeur ajoutée de l'action associative comme une richesse et une ressource nationale

"Sécuriser les parcours des jeunes"

Le réseau Habitat Jeunes plaide pour une 'société accueillante pour sa jeunesse' en portant, avec de nombreuses autres associations, des propositions concrètes, dont voici quelques exemples...

- Créer un revenu minimum garanti à partir de 18 ans d'environ 900 euros/mois
- Revaloriser les APL et harmoniser leurs modalités de calcul pour tous les moins de 30 ans
- Ouvrir les droits à l'assurance chômage à partir de deux mois d'emploi
- Déployer le contrat d'engagement jeune
- Mettre en place une politique volontariste d'accès au premier emploi
- Développer l'accès à l'hébergement des apprentis
- Favoriser l'accès au logement de droit commun pour les jeunes
- Développer des solutions logements adaptées pour les jeunes sur tous les territoires, ruraux comme urbains

Contrat d'Engagement Républicain



© Le Mouvement Associatif

Paru le 31 décembre dernier, le décret instaurant la mise en place du CER selon le respect des principes de la République énoncés dans la loi dite "Séparatisme" interroge et mobilise les associations et fondations qui y sont désormais soumises.

Le CER est une série d'engagements à laquelle toute association et fondation doit souscrire dans le cadre de la sollicitation d'une subvention publique, de la demande d'un agrément ou encore pour accueillir un volontaire en service civique. Les associations Habitat Jeunes sont ainsi, au quotidien, directement concernées.

Les engagements

- Respect des lois de la république
- Liberté de conscience
- Liberté des membres de l'association
- Egalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la république

Les obligations

- Informer par tout moyen leurs membres de l'existence et du contenu de leur engagement ainsi que de l'obligation de le respecter
- Veiller à ce que le contrat soit respecté par leurs dirigeants, salariés, membres et bénévoles
- Prendre des mesures pour faire cesser les manquements dont elles ont connaissance

La lutte contre les dérives et comportements sectaires, objectif initial du contrat, est partagée par l'ensemble des structures concernées. Ce sont donc les obligations qui cristallisent les inquiétudes et mobilisent.

Le 14 février, plus de 25 associations (dont le CNAJEP) et syndicats ont saisi les maires et les collectivités territoriales, en diffusant notamment un communiqué de presse, sur les conditions de mise en oeuvre du CER et sur le soutien à la liberté associative, dénonçant *"une surveillance généralisée et les risques majeurs de stigmatisations et d'interprétations divergentes et arbitraires"*.

"Tout en respectant la loi qui l'impose, nous vous demandons de rendre ce « contrat » sans effets, particulièrement sur les dispositifs de contrôle intrusifs envisagés par le décret, et à le faire savoir, car il est possible de lutter contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes sans porter atteinte aux libertés de toutes et tous, à la libre expression et à l'engagement citoyen."

Telle est la demande des premiers signataires. Une demande qui prend une dimension particulière à l'approche des Présidentielles et des Législatives. L'objectif est donc, aujourd'hui, d'obtenir la révision des modalités des obligations liées au CER afin de privilégier une relation de confiance avec le monde associatif dans le respect des valeurs de la République.

Pour le Mouvement Associatif, le CER doit tout simplement être abrogé pour une déclinaison systématique des Chartes d'engagements réciproques, soit un véritable outil de dialogue partenarial entre les acteurs engagés.



Les jeunes de la Métropole toulousaine

© Robin Alvès

L'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement/Toulouse aire métropolitaine (AUAT) publiait, en février de cette année, dans le cadre de l'Observatoire des Vulnérabilités Sociales : *"La crise sanitaire : quels effets sur la fragilisation des jeunes de la Métropole ?"*.

Une étude qui rejoint les grands constats nationaux des effets de la crise sanitaire sur les situations des jeunes en termes d'emploi, de santé/santé mentale, et de précarité économique, en mettant notamment en exergue l'importance croissante des difficultés d'accès et de maintien dans le logement sur la Métropole pour les étudiants, les salariés et les NEETS (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) et ce alors qu'un habitant sur trois a moins de 26 ans sur ce territoire.

Les grands profils de jeunes

- 96 900 élèves ou étudiants
- 29 900 actifs en emploi
- 14 500 jeunes en difficultés d'insertion (NEETS)

Grands chiffres logement

- 68% des 16-25 ans ont quitté le foyer familial, dont 50% entre 17 et 18 ans
- 82% vivent dans le parc locatif privé et 69% dans des logements 2 pièces ou moins

La question du logement des jeunes sur la Métropole toulousaine se pose de façon prégnante et se complexifie toujours plus, quel que soit leur statut socioprofessionnel. Le réseau Habitat Jeunes en est le témoin constant. Les résidences Habitat Jeunes du territoire ont toutes, aujourd'hui, des listes d'attente de plus en plus longues. Malgré l'ouverture de résidences ces deux dernières années et les perspectives de développement en cours pour les années à venir, la situation reste particulièrement tendue. En est la preuve l'augmentation constante des durées de séjour qui sont passées, en seulement 3 ans, de 8 mois à 11 mois et demi.

En 2021 les résidences Habitat Jeunes de Toulouse Métropole ont accueilli 1 627 jeunes, dont la grande majorité sont des jeunes salariés, et notamment des apprentis. Malgré leur statut de salariés, l'accès au parc privé est particulièrement compliqué en termes de niveau de loyer et de forte tension sur les petits logements.

De fait, les étudiants, très majoritaires sur le territoire de Toulouse Métropole, ne sont que 20 à 30% à accéder à un logement dédié de type résidence étudiante/ CROUS. Pour près de deux tiers d'entre eux, le parc privé est donc la seule solution. Ils occupent ainsi la majeure partie des petits logements sur les quartiers centraux de la métropole toulousaine. Les jeunes salariés, quant à eux, se retrouvent plutôt locataires dans le parc privé dans les quartiers les plus périphériques et éloignés des pôles universitaires, là où les loyers sont plus bas pour des logements plus vastes.

L'étude de l'AUAT révèle à quel point la situation se complexifie et qu'il est aussi nécessaire de prendre en compte les jeunes salariés et les jeunes en recherche de décohabitation les plus précaires. Elle souligne aussi l'impact très négatif de la réforme des APL sur le reste à vivre des jeunes et anticipe les conséquences négatives de la réforme du chômage pour ceux qui ont des contrats précaires, soit la majorité des moins de 25 ans.

Les jeunes et le logement à Alès



C'est à la demande des *Oeuvres de la Miséricorde*, une Maison d'Enfants à Caractère Social située à Alès, dans le Gard, que l'URHAJ s'est penchée sur la question du logement des jeunes sur ce territoire.

Un territoire où, pour certains d'entre eux, la précarité est particulièrement prégnante et où l'accès au logement demande des réponses adaptées.

Avec 130 234 habitants, Alès Agglomération est la 5ème agglomération d'Occitanie et la 2ème agglomération du Gard. Les 15-29 ans sont peu représentés (14,5% de la population totale) et la seule commune d'Alès (parmi les 72 que compte l'Agglomération) regroupe 39% d'entre eux.

Ainsi, le maintien et l'arrivée des jeunes à Alès ont été identifiés comme un enjeu pour le développement économique et social sur le territoire. Un enjeu qui induit des réponses en termes de logement. Des solutions ont été apportées en direction des étudiants et des jeunes actifs les mieux insérés, cependant une problématique persiste pour les jeunes les plus précaires. C'est dans ce contexte que l'Union Régionale Habitat Jeunes a été sollicitée afin d'apporter des réponses logement spécifiques.

La configuration du territoire : nombreuses petites communes rurales autour du pôle urbain (Alès), pose également des difficultés liées aux transports. Ces difficultés touchent particulièrement les jeunes les plus précaires, la plupart d'entre eux n'ayant ni permis de conduire ni véhicule. Les solutions logement envisagées se focalisent donc sur la commune d'Alès, là où les perspectives d'emploi et de formation sont les plus importantes et où les transports en commun sont les plus développés.

L'étude a, de plus, révélé un fort besoin d'accompagnement des jeunes, au-delà du développement de solutions logements accessibles financièrement. La question du maintien dans le logement face à la précarité des situations sociales et économiques s'impose fortement. Elle demande donc un suivi spécifique qui peut être réalisé dans le cadre d'une résidence Habitat Jeunes ou encore d'un service logement. Par ailleurs, nombre de jeunes ont besoin de logements de type temporaire, sans quoi la réussite de leur formation peut être remise en cause. Autant d'éléments qui rendent les perspectives de création de solution Habitat Jeunes particulièrement pertinentes. A suivre...

Les profils des jeunes ayant besoin de réponses logement

- Salariés recherchant un logement au mois
- Stagiaires et apprentis recherchant un logement à la semaine
- Jeunes isolés et en rupture ayant besoin d'une mise à l'abri
- Jeunes en internats recherchant des solutions de logements le week end

Les réponses potentielles envisagées

- La création d'une résidence Habitat Jeunes à Alès, également labellisée Auberge de jeunesse
- La captation de petits logements sur la commune d'Alès
- La création ou l'extension d'un service logement jeunes
- La mobilisation de l'aide à l'hébergement pour les apprentis
- Le développement de partenariats avec Action Logement et Ma Nouvelle Ville

Trouver des réponses logement aux besoins des territoires

Territoires ruraux ou encore semi-ruraux peuvent être autant de pôles d'attractivité pour de multiples raisons, notamment liées à la présence d'acteurs économiques et de formation, à la présence d'administrations ou encore à la proximité avec des bassins urbains.

Dans la majorité des cas, la question du logement des jeunes se pose dans la mesure où le parc immobilier est souvent constitué de grands logements, le parc social limité, les propriétaires occupants fortement majoritaires et les logements disponibles à rénover avec, en plus de cela, des moyens de transports en commun limités et souvent peu adaptés.

Pourtant, maintenir et attirer une population jeune sur ces pôles dits structurants au regard de l'ensemble du territoire élargi est toujours un enjeu pour leur avenir et leur dynamisme économique et démographique. C'est très souvent la principale motivation des acteurs locaux pour se tourner vers l'URHAJ et développer des réponses adaptées aux besoins des jeunes et des territoires.

L'Isle Jourdain dans le Gers

Cette commune de près de 9 000 habitants conforte sa position de pôle économique structurant et attractif. Ce territoire agricole a connu une période de résidentialisation (du fait de sa proximité avec le bassin d'emplois de l'ouest toulousain) et se caractérise à présent par un fort développement économique.

Le territoire, à l'échelle de la communauté de communes, compte plus de 6 000 emplois. Au-delà de l'aéronautique et des services, un Pôle d'Excellence Rurale lié au vélo y est installé.

Ce dynamisme se renforce et, qui dit développement économique, dit aussi jeunes en formation, en apprentissage, en emploi... par conséquent des besoins spécifiques en logement. Conscients de cet enjeu pour le développement du territoire, la commune et la communauté de communes ont sollicité l'URHAJ afin de réaliser une étude spécifique sur les besoins en logement des jeunes. A suivre...



Villefranche de Rouergue dans l'Aveyron

Ouest Aveyron Communauté, située à l'ouest du département, regroupe 29 communes. Villefranche-de-Rouergue en est le pôle principal aux niveaux administratif, universitaire et économique.

Aéronautique, agriculture, artisanat, tourisme, auxquels s'ajoute une importante offre de formations supérieures traduisent le dynamisme du territoire. Pour autant, les difficultés de recrutement des entreprises et le développement de l'offre de formation questionnent les élus sur les besoins en logement des jeunes.

C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une Maison des jeunes actifs. Elle pourrait répondre à leurs contraintes de mobilité comme à leurs contraintes financières. L'URHAJ a ainsi été désignée pour se pencher sur cette question. A suivre...





*Agissons
sur les conditions
faites aux jeunes !*



*Renforçons
nos dynamiques
collectives !*



MOTION D'ORIENTATION

2021 - 2025

« PARTICIPANT À LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE, FIDÈLES À NOTRE VOCATION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE PROMOTION SOCIALE, NOUS ADOPTONS UNE APPROCHE GLOBALE ET INDIVIDUALISÉE DE CHAQUE JEUNE, EN UTILISANT, À PARTIR DE L'HABITAT, LES ATOUTS DE LA VIE COLLECTIVE ENRICHIE PAR UN BRASSAGE DÉLIBÉRÉ FAVORISANT LA RENCONTRE ET LES ÉCHANGES »

Charte UNHAI



WWW.HABITATJEUNES.ORG

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec

